



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale  
des Territoires et de la Mer*

Bayonne, le 12 mars 2019

*Service Gestion et Police de l'Eau*

**Affaire suivie par :** Valérie Michel  
**Téléphone :** 05 59 01 64 19  
**Courriel :** ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr  
**Réf :** VM/PP-LET190389

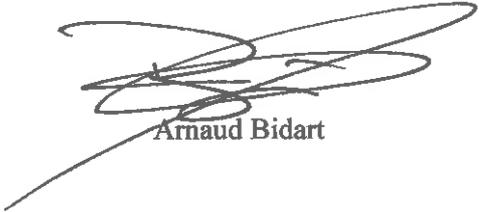
Monsieur le Président,

Le 10 décembre 2018, vous avez déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant le 43<sup>ème</sup> rallye du Labourd sur les communes de Saint-Pée-Sur-Nivelle et Espelette, enregistré sous le n°64-2018-00298.

Après instruction, votre dossier est jugé régulier. Je vous donne l'accord pour le commencement de l'opération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer  
Le responsable de l'unité Police  
de l'Eau Pays Basque,



Arnaud Bidart

ASA Côte Basque  
BP 406  
64104 Bayonne Cédex